

CONDITIONS GÉNÉRALES VOYAGES MAI 2014

L'association Espace Danse de Boissy vous propose un séjour à l'étranger
L'Ouest Américain - Parcs Express.

TARIF

Le tarif comprend les prestations suivantes :

- Transport aérien Paris/Los Angeles et San Francisco/Paris - **Cie AIR France**
- Les transferts et transports divers en autocar privé
- Hébergement en chambre double en Hôtels 1^{er} catégories
- La pension complète (sauf dîners jour 1 et 7)
- (déjeuner et dîner du jour 11) (déjeuner du jour 12)
- 11 petits déjeuners (3 américains et 8 continentaux)
- Les services d'un guide accompagnateur
- Les visites mentionnées au programme,
- Le Paul Getty Muséum
- Calico Ghost Town
- Le tour en jeep à Monument Valley, Bryce Canyon, Death Valley et Yosemite
- Les taxes d'entrée dans les sites et parcs :
- Grand Canyon, Monuments Valley, Bryce Canyon, Death Valley et Yosemite
- Les taxes aéroport 370 €
- L'assurance assistance, rapatriement, hausse de carburant et annulation bagages

Le tarif ne comprend pas :

- Les dépenses d'ordre personnel
- Les boissons (sauf thé ou café lors des repas)
- Les repas non mentionné au programme
- **Les pourboires usuels au guide et chauffeur (obligatoires)**
- Le port des bagages

Si vous désirez une chambre individuelle (365 €), le montant de cette prestation vous sera facturé au moment du règlement du solde.

RÉSERVATION JUSQU'AU 31 MAI 2013

Pour faciliter votre réservation, nous avons joint à cette brochure une fiche de réservation. Vous devez donc la déposer directement à :

Pour Boissy :

A Mme BOSC Danielle ou un membre du bureau ou à **Mme Nicole CHEVALLIER** qui suivra ce dossier

Pour les autres Clubs les donner à Nathalie ou Alain qui fera suivre

Les réservations ne sont pas prises par téléphone.

RÈGLEMENT :

Possibilités de régler en plusieurs fois (10 fois)

Attention

Le solde devra être réglé 21 jours avant le départ, sous peine d'annulation du séjour. Passé ce délai, si nous n'avions pas reçu votre acompte, nous serions contraints d'annuler votre réservation.

RESPONSABILITÉ

Les personnes accueillies demeurent toujours sous leur propre responsabilité quelles que soient leurs activités.

L'association ESPACE DANSE DE BOISSY ne peut être tenu responsable des vols, dégradations et détériorations, subis par des biens appartenant aux vacanciers. Nous vous conseillons de demander à votre assurance une extension de la garantie « vol » pour la durée de votre séjour.

La réservation du séjour implique la connaissance et l'acceptation de nos conditions générales.

Je soussigné,

Certifie avoir pris connaissance des conditions générales ci-dessus.

Date

Signature

Document à nous retourner paraphé, daté et signé avec votre premier acompte.
--